

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Vingt-neuvième session
Genève, 27 – 31 mai 2013

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

adopté par le comité

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la vingt-neuvième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) et a souhaité la bienvenue aux participants.
2. M. Marcus Höpferger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN VICE-PRÉSIDENT

3. M. Adil El Maliki (Maroc) a été élu président et M. Imre Gonda (Hongrie) a été élu vice-président du comité.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour révisé (document SCT/29/1 Prov.2) contenant un nouveau point intitulé "Contribution du SCT à la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action de l'OMPI pour le développement".

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT RÉVISÉ DE LA VINGT-HUITIÈME SESSION

5. Le SCT a adopté le projet de rapport révisé de la vingt-huitième session (document SCT/28/8 Prov.2).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

6. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents SCT/29/2, SCT/29/3, SCT/29/4, SCT/28/5, SCT/29/6 et SCT/29/8, ainsi que des documents SCT/27/4 Add. et SCT/28/4 Rev.

7. Le comité a examiné en détail les projets d'articles et de règlement d'exécution contenus dans les documents SCT/29/2 et 3. Le président a déclaré que toutes les déclarations faites par les délégations seraient consignées dans le rapport de la vingt-neuvième session.

8. S'agissant de l'assistance technique et du renforcement des capacités, le président a présenté un document officiel regroupant des éléments issus des propositions faites par le groupe des pays africains, l'Union européenne et ses États membres et la République de Corée, contenues dans les documents SCT/28/5, SCT/29/6 et SCT/29/8 respectivement.

9. Le président a prié le Secrétariat d'établir des documents de travail révisés pour examen par le SCT à sa trentième session, qui mettraient en évidence toutes les observations faites à la présente session ainsi que les différentes propositions présentées par les délégations au moyen de crochets, de biffures, de soulignements ou de notes de bas de page, le cas échéant, y compris un projet d'article ou de résolution entre crochets sur l'assistance technique et le renforcement des capacités, sur la base du document officiel présenté par le président. Des notes de bas de page indiqueront que ce projet d'article est proposé par le président, et que certaines délégations ont préféré que l'objet de ce projet d'article fasse l'objet d'une résolution.

10. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait fait des progrès intéressants sur les projets d'articles et de règlement d'exécution contenus dans les documents SCT/29/2 et 3 et qu'il avait avancé sur les travaux concernant l'assistance technique et le renforcement des capacités. Plusieurs délégations ont déclaré que des progrès suffisants avaient été accomplis par le SCT pour recommander à l'Assemblée générale de l'OMPI de convoquer une conférence diplomatique en 2014. D'autres délégations, estimant que davantage de progrès devaient être accomplis, dans le domaine de l'assistance technique et du renforcement des capacités, pour parvenir à un résultat concret, étaient d'avis que l'Assemblée générale devait examiner le texte, faire le point sur l'avancement des travaux et se prononcer sur la convocation d'une conférence diplomatique.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

Étude sur la protection des noms de pays

11. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document SCT/29/5.

12. Le président a indiqué en conclusion que le Secrétariat était prié de publier des traductions complètes du document SCT/29/5 dans toutes les langues de travail de l'OMPI autres que l'anglais. En outre, le Secrétariat devait réviser le document SCT/25/4 sur la base du document SCT/29/5 et le présenter au SCT pour examen à sa prochaine session. Certaines délégations ont annoncé qu'elles soumettraient des propositions au SCT pour examen à sa prochaine session.

Compte rendu de la situation concernant les aspects relatifs aux marques dans le contexte de l'expansion du système des noms de domaine

13. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document SCT/29/7.

14. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait pris note du document SCT/29/7 et que le Secrétariat était prié de tenir les États membres informés de l'évolution du système des noms de domaine.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

15. Le président a noté qu'aucune intervention n'avait été faite au titre de ce point de l'ordre du jour et que ce dernier resterait inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session.

POINT 7.1 DE L'ORDRE DU JOUR : CONTRIBUTION DU SCT A LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU PLAN D'ACTION DE L'OMPI POUR LE DÉVELOPPEMENT QUI LE CONCERNENT

16. Le président a noté qu'un certain nombre de délégations avaient fait des déclarations relatives à la contribution du SCT à la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action de l'OMPI pour le développement qui le concernent. Il a indiqué que toutes les déclarations seraient consignées dans le rapport de la vingt-neuvième session du SCT et seraient transmises à l'Assemblée générale de l'OMPI.

17. Certaines délégations ont fait valoir que ce point devrait être inscrit de façon permanente à l'ordre du jour du SCT. D'autres ont déclaré que, si elles ne s'opposaient pas à l'adjonction de ce point à l'ordre du jour de la session en cours, son inscription permanente à l'ordre du jour devrait être décidée par le SCT sur une base ad hoc.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR 8 : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

Trentième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT/30)

18. Le président a annoncé la semaine du 4 au 8 novembre 2013 comme dates provisoires pour la trentième session du SCT.

19. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président tel que contenu dans le présent document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

20. Le président a prononcé la clôture de la session le 31 mai 2013.

[Fin du document]